



Les 3ème du collège Pierre Aguiton ont échangé avec le député Bertrand Sorre

Les élèves et Bertrand Sorre se sont rencontrés vendredi 24 mars à la salle du foyer de l'internat des filles du collège Pierre Aguiton.

Bertrand Sorre, enseignant de formation devenu le député de la circonscription d'Avranches-Granville-Mortain depuis juin 2017 s'est remis dans la peau du professeur en ayant joué le jeu lors de la rencontre vendredi 24 mars, avec les élèves de 3ème du collège Pierre Aguiton à Brécey.

Répartis en deux groupes, les quatre classes ont posé des questions au parlementaire manchois, les futurs lycéens ou apprentis ont pu découvrir la fonction d'un député, le parcours de la loi, les institutions. L'élu a expliqué le vote des députés lors des séances.

"L'Assemblée nationale fonctionne au sein de ses murs dans l'hémicycle, c'est l'endroit où nous votons les lois. Avant d'arriver à un vote, elle a un parcours qui est long. Elle peut avoir deux origines notamment par le gouvernement, c'est un projet de lois ou par un député avec éventuellement plusieurs parlementaires qui vont faire une proposition de loi" a expliqué Bertrand Sorre aux 3ème du collège Pierre Aguiton.

Son rôle de député

Accompagné de son attachée parlementaire, Sandrine Poulet, elle a expliqué son rôle. **"Ma mission auprès du député, c'est de faciliter son travail. C'est de faire le lien entre la permanence parlementaire et l'assemblée à Paris, de préparer l'agenda"** a évoqué Sandrine Poulet, attachée parlementaire. Bertrand Sorre est revenu aussi sur le rôle des différentes personnes qui travaillent au sein de l'hémicycle. Venu avec son écharpe de parlementaire, le député a expliqué la différence du code de son écharpe tricolore. **"Si vous voyez le maire de votre commune, vous pouvez aussi le voir la porter. Elle se porte sur l'épaule droite, les couleurs sont inversées lorsque c'est un maire. Le maire enfle l'écharpe de façon à placer la couleur bleue vers le haut. Pour nous les députés ou aussi pour les sénateurs, nous arborons le rouge vers le haut, c'est l'inverse du côté du cou"** a précisé le député avant de terminer la rencontre avec les collégiens par un petit quizz avant de conclure son intervention avec un des mes-

sages à retenir. **"En résumé, nous votons les lois, nous contrôlons l'action du gouvernement, nous représentons bien sûr notre territoire et nous votons le budget de la nation, nous sommes des législateurs".**



Bertrand Sorre a expliqué vendredi 24 mars aux élèves de 3ème du collège Pierre Aguiton de Brécey, le parcours de la loi, la vie d'un parlementaire notamment. MCC